



Surendettement que dois je faire?

Par **yayou_**, le **25/09/2016** à **12:35**

bonjour

mon dossier de surendettement a été accepté en janvier 2016 malheureusement un document en juillet 2016 m'a été envoyé et je ne l'ai pas récupéré à la poste, on m'a annoncé que des créanciers avaient refusé et que mon dossier était foutu. j'ai donc été à la banque de france, on m'a dit de refaire un dossier que j'ai refait et que je vais apporter demain, qu'en pensez-vous ? je ne sais plus où j'en suis et ce qui m'attend. Je suis maman isolée, j'ai deux enfants et j'assume les conséquences de ma situation mais je suis au bout du rouleau.

[s][fluo]Merci.[/fluo][/s]

Par **Visiteur**, le **25/09/2016** à **16:24**

Bjr,
Etes vous en relation avec une assistante sociale ?